Tracés. Revue de Sciences humaines

3 (2003)
L'île

Arnaud Fossier

# L'île : un espace ou un territoire ?

**Avertissement**
Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.
Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.
Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique
Arnaud Fossier, « L'île : un espace ou un territoire ? », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], 3 | 2003, mis en ligne le 26 janvier 2009, consulté le 11 octobre 2012. URL : http://traces.revues.org/3593 ; DOI : 10.4000/traces.3593

Éditeur : ENS Éditions
http://traces.revues.org
http://www.revues.org

Document accessible en ligne sur : http://traces.revues.org/3593
Ce document est le fac-similé de l'édition papier.
© ENS Éditions

# L'île : un espace ou un territoire ?

La troisième partie de *L'invention du quotidien*, « Pratiques d'espace », s'ouvre sur une description de New York, « mer au milieu de la mer »[1]. Cette vision de la ville comme une île n'est manifestement qu'une illusion d'optique ; elle est le fruit d'un point de vue surplombant. L'observateur devenu piéton, toute visibilité cesse. Ramené au ras de terre, à la surface des pratiques, l'observateur se retrouve confronté à une masse grouillante de marcheurs, de praticiens de l'espace. En haut, la ville apparaissait comme un espace homogène et lisse, avec comme seules saillies des pôles architecturaux ; en bas, ce qui ressort est ce discontinu des pas, illisible pour l'œil totalisateur et panopticien. Aussi deux villes sont-elles conceptualisables.

Une ville planifiée, unité urbanistique, entité théorique et idéologique que façonnent politiciens, urbanistes, architectes et sociologues. L'intelligibilité de celle-ci se résume à sa lisibilité. Assimilable à un espace disciplinaire, la ville est une mise en ordre régulière de la pluralité, une condensation de la multiplicité en une singularité. Bref, il s'agit bien de la ville qu'on voit d'en haut et qu'on regarde comme une carte.

Une ville « transhumante », qui redonne ses lettres de noblesse aux pratiques aveugles mais organisatrices de régularités insoupçonnées, « aux tactiques illisibles et stables » susceptibles de constituer « des régulations quotidiennes et des créativités subreptices » (p.146). S'il y a du discontinu, il ne vient pas se loger dans l'interstice séparant l'espace urbain et l'espace facticement situé hors de cette clôture. Non, les pratiques précisément constituent des passerelles, des ponts. Elles sont la condition de possibilités d'une coextensivité avec les territoires extra-urbains, investis par les mêmes praticiens.

Par conséquent, les tactiques seules, de par leur caractère prédateur (elles sont donc aussi des usages), sont source et matériau d'un mode d'intelligibilité et de

1. M. de Certeau, *L'invention du quotidien, t.I, Arts de faire*, Gallimard, Paris, 1990, p.140.

visibilité. Elles débordent les frontières rationnellement tracées par les panopticiens et les planificateurs. S'il y a du discontinu donc, il se situe maintenant au niveau des usages individuels de l'espace, au niveau des pratiques qui transforment l'espace en un territoire. On se détache ainsi progressivement de l'illusion d'un espace planifié, quadrillé (ou carcéral), mythe moderne d'une île autarcique. Car planifier consiste en une triple opération : création d'un espace propre, d'un non-temps, d'un sujet universel et anonyme qui est la ville même. Au fantasme d'une humanité coagulée et rendue cohérente par l'ordre urbain (tel qu'il est défini par de Certeau selon ces trois critères), se substitue la différence, la discontinuité contestataires d'un isolement aliénant.

Le filtre de la linguistique et de la rhétorique fait subir quelques transformations théoriques et conceptuelles à cette première démarche. Parce que la trace n'est pas la pratique, que la lisibilité n'est pas l'agir, et que les opérations énonciatrices ne se réduisent pas à leur trace graphique, il nous faut nous affranchir de nos habitudes de perception et de compréhension. Nous concevons traditionnellement la pluralité comme une simple somme de singularités, comme la possibilité de régulations, de circulation raisonnée bien qu'aveugle. Certeau invite, lui, à admettre que le discontinu reste l'invisible. Des parcours sillonnent l'espace jusqu'à le rendre « délinquant », à la manière dont le récit est topologique et non topique. La carte, elle, rend compte d'un état, non d'une dynamique. Elle est topique. Elle représente les lieux. Or « l'espace est un lieu pratiqué » (p.173), traversé par le discontinu des pas, miné par une incohérence qu'il faut se résigner à prendre en compte comme telle. L'opposition de l'espace au territoire amène donc à une nouvelle antithèse : lieu (qui n'est pas un territoire) et espace délinquant.

Epistémologiquement, cette délinquance débouche sur une autre pratique des sciences sociales. La lisibilité doit se faire sur le mode figuré. Au contraire du sens propre et littéral auquel incite la carte, le récit et l'espace délinquant enfantent le sens figuré et laissent vivante la marge d'interprétation. Mais celle-ci n'aura de vertus heuristiques que si elle se sait reposer sur ce discontinué spatial.

A la ville comme île se substitue donc un langage « sténographique » (Passeron). Un langage des noms propres détrône le discours des noms communs qui avait servi à bâtir la ville, une rhétorique impersonnelle. Une théorie sociologique totalisante est déboutée par une théorie en pointillés, pétrie d'isolats conceptuels, « homologuant » ainsi les discontinuités à l'œuvre dans l'espace. Une théorie qui

avoue les points aveugles d'un tel espace urbain, et qui les fait siens en fin de compte, poussant jusqu'au bout les effets d'homologie et d'analogie avec l'objet d'étude.

Si de Certeau ne le propose pas explicitement, de nouveaux processus d'écriture, de nouveaux modes d'intelligibilité correspondant à ce discontinu à l'œuvre dans l'espace urbain sont tout à fait envisageables : aux « rhétoriques cheminatoires » pourraient répondre une prédominance de la synecdoque et de l'asyndète. Il établit lui-même l'analogie entre style et usage, mais à cette rhétorique singulière de la marche, cette « rhétorique habitante », pourrait faire écho une écriture sociographique fondée sur un écart à la langue, mais aussi et surtout au sens littéral et au sens propre. Une écriture du sens figuré et pourquoi pas figurant. Une transhumance théorique (« une errance du sémantique ») devrait répondre à la transhumance rhétorique des usages urbains.

L'île urbaine se trouvait déconnectée des autres espaces ou territoires. L'observation de de Certeau lui redonne un aspect dilaté et extensible, dans la mesure où elle connaît des prolongements non pas ailleurs ou hors d'elle-même (ce qui contribuerait à l'ériger encore et toujours en entité autonome) : dans l'intelligibilité que les sciences sociales peuvent lui donner et dans la coextensivité avec d'autres territoires. Car les usages (ou tactiques en termes certaliens) « délinquent » aussi dans les récits ethnographiques ou sociographiques qui en sont faits et créent des liens avec des territoires que l'on pourrait considérer comme indépendants. Le niveau des usages reste donc le lieu d'une lecture au sens figuré, autrement dit d'une interprétation possible des dynamiques spatio-temporelles.

Arnaud FOSSIER